

# ENTRETIEN AVEC L'AESEQ

PUBLICATION OFFICIELLE DE L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES D'ÉDIFICES QUÉBEC INC.

HIVER 2016, VOL. 12 N° 1

## MOT DU PRÉSIDENT

### Rapport de l'année 2015

Lors de la dernière assemblée générale, j'ai présenté le Rapport du président pour l'année 2015. En voici les grandes lignes pour les lecteurs d'*Entretien avec l'AESEQ*.

– Un des dossiers importants traités durant l'année a été celui de la valorisation du métier de l'entretien. L'AESEQ a convaincu l'UES 800 et le Comité paritaire d'investir dans des gestes concrets pour atteindre ce but. Un budget a été voté pour 2016 et une première approche est en cours avec une firme de consultants.

– Nous avons rencontré le CCTM (Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre) dans une phase de consultation sur les règles de gouvernance pour les comités paritaires. Je crois que nous avons réussi à présenter notre Comité paritaire comme un modèle et que nous avons mis de l'avant les valeurs qui y sont déjà présentes.

– Nous avons surveillé l'évolution du projet de loi 53 sur la modification de la Loi des décrets. Nous avons rencontré le Conseil du patronat et donné notre avis sur les enjeux que nous voyons dans ce projet de loi afin que le Conseil sache ce que nous voulions et puisse nous représenter adéquatement.

– Nous avons accepté un siège au CA du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement pour représenter notre industrie. Voilà donc les grandes lignes de l'année 2015 et si un ou plusieurs de ces enjeux sont importants pour vous, il serait intéressant de nous rejoindre à l'AESEQ.

Jean-Yves Roy

## Arrivée des réfugiés syriens, un geste de solidarité et une occasion pour notre industrie

Roger Gauthier

**V**oulant faire sa part pour contribuer avec la communauté internationale à résoudre la crise humanitaire en Syrie, le Québec s'est engagé à accueillir 3 650 réfugiés syriens en 2015 et tout autant en 2016. Ces nouveaux résidents du Québec se verront remettre un numéro d'assurance sociale et un numéro d'assurance maladie. La très grande majorité d'entre eux s'installeront à Montréal. En fait, au 12 janvier 2016, grâce à son programme de parrainage et à la générosité des citoyennes et des citoyens, le Québec avait déjà accueilli 2 800 de ces réfugiés syriens.

Face à cette crise humanitaire, les gens d'affaires ont une responsabilité collective. Toutefois, avec notre histoire d'accueil aux immigrants, l'industrie de l'entretien de services d'édifices en a une plus grande. Nous savons que notre industrie s'est construite avec les vagues successives d'immigration. Qu'elles soient italiennes, grecques, portugaises, haïtiennes ou latinos, toutes ont constitué, pour les nouveaux arrivants, une occasion d'emploi intégrateur et pour notre industrie, une opportunité de combler nos besoins en main-d'œuvre.

Les nouveaux arrivants syriens auront besoin d'une première expérience de travail sur notre sol pour commencer leur nouvelle vie. Beaucoup parmi les propriétaires d'entreprises d'entretien sont immigrants ou fils ou filles d'immigrants. Ils et elles savent combien l'emploi représente une source de gratification personnelle et d'intégration importante. Il faut souligner également que les entrepreneurs qui désirent donner une chance aux nouveaux arrivants syriens peuvent profiter d'un programme gouvernemental qui a fait ses preuves, le [Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi \(PRIIME\)](#), un programme financé en bonne partie par les immigrants investisseurs. Grâce au PRIIME, Emploi-Québec offre aux entreprises



un appui financier pour soutenir l'accueil et l'intégration de ces travailleurs lors de leur première expérience de travail nord-américaine dans leur domaine de compétence. L'aide financière offerte couvre une partie du salaire de la personne embauchée et peut également couvrir le coût de son accompagnement ou d'une formation d'appoint.

Il est également possible de faire part de ses besoins en ressources humaines en communiquant ses postes disponibles auprès de Services Québec (par téléphone : 1 877 644-4545 et sélectionner « Réfugiés »).

L'accueil des réfugiés syriens est un geste humanitaire inestimable mais également une occasion importante pour nos besoins de main-d'œuvre. C'est gagnant pour la personne, c'est gagnant pour l'employeur et c'est gagnant pour l'ensemble de la société.

Et comme diront vos nouveaux employés : SHOUKRAN! ■



# *Votre image ... vos uniformes*

Avec sa gamme de produits diversifiée et de haute qualité, **Uniformes Moderna** est le partenaire stratégique que vous recherchez pour des solutions adaptées à vos besoins en uniformes de travail.

- Uniformes et vêtements de travail
- Vêtements et habits pour cadres
- Souliers et bottes de travail
- Accessoires
- Broderie et impression
- Produits promotionnels et personnalisés



*Fier membre associé de l'AESEQ*

*Produits de qualité, service méticuleux, prix compétitifs ... garantie!*

**Siège social et boutique:**  
235 rue Beaubien Est  
Montréal (Québec) H2S 1R5

**Tél.:** (514) 279-2016  
**Télec.:** (514) 279-6559  
[info@lamodernainc.com](mailto:info@lamodernainc.com)





Membres associés  
de L'AESEQ



WOOD WYANT

Filiiale du Groupe Sani Marc



MAGAZINE  
MAINTENANCE

# Enjeux SST pour les employeurs de l'industrie de l'entretien ménager

Élise Desfossés, CRIA  
Directrice santé et sécurité au travail  
Les Services Ménagers Roy Itée

Pour plusieurs employeurs au Québec, la santé et sécurité au travail représente un enjeu considérable au plan financier mais aussi en ce qui a trait à la gestion quotidienne de la main-d'œuvre. Les particularités de notre industrie font de ce dossier une priorité pour laquelle des recommandations pour l'amélioration du régime de la CSST méritent d'être entendues.

À ce propos, il serait opportun que l'AESEQ fasse siennes les propositions suivantes afin que le régime de la CSST s'harmonise davantage à la réalité des employeurs de notre industrie :

1. L'établissement d'indemnités de remplacement de revenu représentant mieux la réalité salariale des travailleurs sur appel ainsi que des étudiants. De plus, la considération des types de contrat de travail (durée déterminée vs. indéterminée) dans le calcul de la base salariale;
2. L'imposition d'une limite quant au nombre de traitements (ex. : physiothérapie) à recevoir pour une lésion ou une maladie professionnelle;

3. La possibilité pour l'employeur d'obtenir une suspension rétroactive des IRR (article 142 LATMP) lorsque les délais de traitement découlent de la CSST;
4. La possibilité à l'évaluateur du BEM de se prononcer sur l'assignation temporaire ainsi que l'obligation d'établir les limitations fonctionnelles et l'atteinte permanente lorsqu'il y a consolidation de la lésion ou de la maladie professionnelle;
5. La diminution de la période allouée à la recherche d'emploi (actuellement 1 an) dans le cadre d'une réorientation professionnelle;
6. La possibilité à l'évaluateur du BEM de ramener la date de consolidation à celle de l'expertise médicale, le cas échéant;
7. L'uniformisation des processus et de la structure décisionnelle à la CSST.

Ce texte a été adopté à l'assemblée du Conseil d'administration de l'AESEQ, le 16 décembre 2015. ■

## EN BREF

### Assemblée générale 2015

Nouveauté cette année, l'AESEQ a tenu son assemblée générale en octobre plutôt qu'en décembre et en fin d'avant-midi plutôt qu'en après-midi. Les deux changements avaient pour but de favoriser une plus grande participation. La vingtaine de personnes présentes ont beaucoup apprécié et la formule sera sûrement reprise en 2016. L'assemblée a été suivie d'un cocktail et d'un dîner au restaurant Le Pois Penché, ce qui également a été apprécié. L'assemblée a reçu les rapports de la directrice du Comité paritaire, du président et de la trésorière. Les membres ont



« Cocktail et dîner suite à l'assemblée générale  
au restaurant Le Pois Penché »

ensuite procédé à l'élection des membres du CA. M. Réal Paré de GDI a été élu à titre d'administrateur en remplacement de M. Serge Lavoie de la même entreprise. D'autre part, M. Costas Scoufaras d'Allied Québec et M. Marcel Langelier de GSF Canada ont été reconduits dans leurs fonctions de premier et deuxième vice-président. Les autres membres du CA sont M. Jean-Yves Roy (SMR), président, M. Robert Barbeau (Signature), secrétaire, M<sup>me</sup> Annie Fortin (For-Net), trésorière et MM. Théodore Lazaris (Peace) et Maurice Supino (Controlnet), administrateurs.

### Certificat de conformité, décision en appel

L'AESEQ a appris cet automne que la cour d'appel du Québec a maintenu le jugement de première instance concernant le Certificat de conformité. Le Comité paritaire a par ailleurs informé les entrepreneurs qu'il maintient le nouveau mode de fonctionnement élaboré suite au jugement de première instance, à savoir que les entrepreneurs peuvent demander au Comité paritaire un document établissant qu'ils n'ont pas fait l'objet de poursuite ou de jugement. Un tel document est régulièrement demandé lors des appels d'offres et l'AESEQ encourage une telle pratique.

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : ROBERT BARBEAU | RÉDACTEUR EN CHEF ET COORDINATION : ROGER GAUTHIER |  
MISE EN PAGES : RITA ALDER

ENTRETIEN AVEC L'AESEQ EST PUBLIÉ PAR L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES D'ÉDIFICES QUÉBEC INC.

9000, RUE DE L'INNOVATION, ANJOU (QUÉBEC) H1J 2X9

[WWW.AESEQ.ORG](http://WWW.AESEQ.ORG) | [FORTIER.GAUTHIER@SYMPATICO.CA](mailto:FORTIER.GAUTHIER@SYMPATICO.CA) | TÉLÉPHONE : (514) 524-1039 | TÉLÉCOPIEUR : (514) 523-7194